



## Contrat de travail indeterminer

Par **meknes89**, le **21/05/2008** à **13:12**

bonjour,mon ami marocain a eu un cdi pour venir travailler en france peut il demander un visa,.....merci

Par **samsteen**, le **21/05/2008** à **18:02**

Bonjour,

Je suis Tunisien immigré en France en tant que salarié. Pour travailler en France il faut :

- Signer un contrat de Travail ANAEM (Agence Nationale Accueil des Etrangers et Migrations). L'entreprise dépose une demande de permis de travail à la DDTEFP (Direction Departementale du Travail et de la Formation Professionnelle) qui decide de donner ou pas le permis de travail suivant des critères bien determinés.
- Si la DDTEFP donne son accord, le dossier passe à l'ANAEM qui doit donner son accord.
- Une fois l'ANAEM donne son accord, le salarié est convoqué pour une visite médicale. l'ANAEM a deux branches en Tunisie et au Maroc pour permettre de faire les visites médicales sur place.
- L'ANAEM fournira tous les papiers avec lesquels il faut demander le VISA salarié qui te permettra d'entrer en France.
- Une fois en France il demande une carte de séjour à la prefecture. Il est très préférable qu'il s'installe dans un departement de gauche pour que l'obtention de la carte de séjour ne soit pas fastidieuse.

Je crois que le premier pas à faire est que l'entreprise établie en France contacte la DDTEFP.

Bonne chance et bon courage

Par **meknes89**, le **23/05/2008** à **15:53**

merci de ta reponse ,oui j ai du courage et merci pour lui,

Par **leila99**, le **05/08/2008** à **18:21**

Bonjour,

Après accord de la DDTEFP Je viens d'etre convoquée par l'ANAEM à casablanca pour un entretien,on me demande d'apporter des attestations de travail,cnss... je voudrais connaitre le delais d'obtention de l'accord de l'ANAEM ainsi que du visa.et aussi si les documents doivent etre legalisés ou pas

Merci

Par **tazi**, le **07/09/2008** à **07:48**

Bonjour leila99,

je sais pas si tu as passé ta visite médicale et tu as eu ton visa.

je veux savoir le délai que tu as eu entre le dépôt de dossier lors de l'entretien à l'anaem casa et l'appel pour passer la visite médicale.

moi aussi j'ai eu un rDV avec l'anaem casa, j'ai déposé mon dossier et on m'a demandé d'attendre un appel sachant que je dois déposer ma démission si vite

Par **badr89**, le **27/09/2008** à **18:43**

bjr

voila moi j ai reçu la convo pr 08-10 est je sais pas comment ca passe l'entretien et combien du temps ca prend entre le entretien et visa merci bcp

Par **manoune**, le **08/01/2009** à **17:28**

Salut,

J'aurais besoin d'un conseil stp! Comment tu as fais deja pour trouver un cdi a ton copin et comment l'administration a accepté lui plutot qu'un francais.

Ca a pris combien de temps la procedure?

Je cherche actuellement un cdi pour un ami tunisien, je cherche mais c'est trop trop dur.

Peut on s'envoyer quelques mails?

Bise,

Je m'apelle manon.